

Lyon, le 23 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déplacement de Renaud Payre à Bruxelles les 23 et 24 janvier

Renaud Payre, Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville, se rend à Bruxelles mardi 23 et mercredi 24 janvier afin de poursuivre le plaidoyer européen de la Métropole de Lyon face à la crise du logement et pour signer la déclaration de Bruxelles des maires européens en matière de politique urbaine.

Poursuite du plaidoyer en faveur du logement pour tous

Lors de ce déplacement, le Vice-Président rencontrera le commissaire européen **Nicolas Schmit**, aux côtés des élus des Villes de Barcelone, Lodz, Ghent et Munich, afin d'échanger sur le rôle des villes et l'enjeu de définir une stratégie européenne pour favoriser le logement pour tous.

Cette rencontre fait suite à plusieurs événements et initiatives pour **inscrire la question du logement au cœur des élections européennes** : déclaration « Logement pour tous : appel des villes, des Métropoles et des organisations à une ambition européenne renouvelée » en septembre 2023, lettre ouverte d'Eurocities aux ministres européens en octobre 2023, débats en plénière au parlement européen... L'objectif concret de ces échanges est d'obtenir de la prochaine mandature Européenne un financement direct des villes et Métropole (en prêt des banques européennes et en subventions) pour le logement abordable et la lutte contre le sans-abrisme.

Une déclaration pour appeler au renforcement du rôle des villes

Renaud Payre signera également la déclaration de Bruxelles, aux côtés des maires de grandes villes européennes et à destination des institutions européennes. Au cours d'un événement organisé sous les auspices de la présidence belge de l'UE, cette déclaration appelle au **renforcement du rôle des villes** et du poids des questions urbaines dans les futures institutions et politiques de l'Union européenne, autour de quatre priorités proposées pour le nouveau mandat européen 2024-2029 :

1. Promouvoir le droit à un logement abordable, de qualité et durable ;
2. Lutter contre les inégalités sociales et promouvoir l'inclusion ;
3. Protéger le climat, l'environnement et la biodiversité ;
4. Développer une mobilité sûre, inclusive et durable.

L'engagement de la Métropole de Lyon pour le logement

Depuis son arrivée aux responsabilités en juillet 2020, l'exécutif métropolitain porte une politique volontariste dans le domaine de l'habitat afin de développer l'offre de logements pour tous. Cette politique se déploie avec de nombreux leviers : politique foncière, ambition renforcée sur les secteurs mixité sociale, mobilisation des fonciers publics et des opérations publiques d'aménagement, surélévation du parc social, encadrement des loyers, développement du bail réel solidaire (BRS), lutte contre le sans-abrisme (création de dispositifs d'hébergement d'urgence)... Face à la crise du logement, la Métropole de Lyon a également mobilisé un plan d'urgence pour le logement et l'immobilier inédit pour permettre la sortie des opérations, avec l'intervention de ses bailleurs sociaux.

Au niveau européen, la Métropole de Lyon porte la question du logement et de la lutte contre le sans-abrisme et fait entendre sa voix, en s'impliquant notamment dans le réseau EUROCITIES.

Contact presse pour Bruxelles

Amélie Smethurst

Correspondante de la Ville et de la Métropole de Lyon à Bruxelles

asmethurst@grandlyon.com tel. 0032 474 98 45 29

Contact presse pour la Métropole de Lyon

Laetitia Latapy

Attachée presse – Métropole de Lyon

llatapy@grandlyon.com (+33) 6 46 18 90 93